



## Commune de Lamotte-Warfusée

Communauté de Communes du Val de Somme

Mairie de Lamotte-Warfusée  
3 rue Ulphy Cottinet  
80800 Lamotte-Warfusée  
Tél./Fax : 03.22.42.31.50

Mail : mairiedelamottewarfusee@orange.fr

Retrouvez tous les renseignements sur le site Internet de la Commune :

<http://www.lamottewarfusee.fr/>

## À vos agendas ! Programme des manifestations de Novembre à décembre 2018

### Novembre

**Samedi 17 : Soirée beaujolais** : Le Comité des fêtes, organise cette soirée. Rendez-vous à partir de 19 h en la salle polyvalente le Santerre. (inscriptions closes)

**Mardi 20 : Séance « Bébés Lecteurs »** : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

**Mercredi 21 : Réunion de préparation** : Lamottais, lamottaises, l'association les loulous a besoin de vous ! Vous avez un talent, un peu de temps libre à partager ?



**Rendez-vous à partir de 18 h 30 en la salle « CPI »** pour aider à l'organisation du marché de Noël de Lamotte qui aura lieu le 8 décembre prochain.

Pour faire de cette manifestation, un vrai moment de magie et de partage !

Plus de renseignements au 06.59.11.24.43 ou lesloulousdelw@gmail.com

**Mardi 27 : Balayage des voies** : Afin que le nettoyage soit complet, il est nécessaire qu'aucune voiture ne soit stationnée sur la chaussée.

### Décembre

**Samedi 8 : Soirée Jeux de société** : Organisée par la Médiathèque « Croq'pages » à partir de 17 h 00. Plus de renseignements sur le site [croqpages.fr](http://croqpages.fr).

**Samedi 8 : Marché artisanal** : L'association « Les Loulous » organise un marché spécial des produits artisanaux du terroir en la salle « Le Santerre ». Plus de renseignement au 06.23.38.08.70 ou 06.59.11.24.43.

**Dimanche 16 : Sortie au marché de Noël de Brugge** : Une sortie organisée par le Comité des fêtes, venez à la découverte du marché de Brugge ! Voir tract ci-joint.

**Mardi 18 : Séance « Bébés Lecteurs »** : Plus de renseignements sur le site Internet de la Commune.

### Opération Brioches 2018



L'opération menée cette année a permis de récolter un peu plus de 400 € à Lamotte-Warfusée.

Grâce à vous, l'association ADAPEI 80 finance des actions concrètes pour les personnes handicapées.

### Avis aux lamottais et lamottaises

Pour les amateurs de loisirs, des parcelles de jardin sont disponibles.

S'adresser à l'association « Les jardins lamottais » et plus particulièrement à M. Yves MARCHAND au 03.22.42.32.42





### Vivre ensemble...

Lors du dernier actu express, nous vous sensibilisons sur les nuisances dues à des animaux notamment les aboiements.

Pour rappel, en cas de nuisances, vous devez prendre contact avec les services de gendarmerie pour faire constater le trouble.

Sachez que ce type d'infraction donne lieu à une contravention de 1ère ou de 3ème classe, sur la base respectivement des articles R 610-5 et R 623-2 (tapage nocturne) du code pénal.

En cas de mesure juridique plus avancée, le propriétaire du chien perturbateur peut se voir condamner : d'une amende de 450 € jusqu'à la confiscation de l'animal.

Merci de votre compréhension.



### Inscription sur les listes électorales

Vous avez jusqu'au 31 décembre 2018 dernier délai.

Pour pouvoir voter en 2019, il faut être inscrit sur la liste électorale.

Plus de renseignements sur [servicepublic.fr](http://servicepublic.fr)



### Cambriolages et Démarchage, soyez vigilant !

Comme chaque année, les feuilles tombent et les cambrioleurs font leur retour... Nous renouvelons donc les conseils et précautions à mettre en œuvre :



- ⇒ Ne laissez pas vos objets de valeur à la vue de tous,
- ⇒ Donnez l'impression que votre habitation est occupée et fermez vos portes et fenêtres à clé,
- ⇒ Signalez tout élément suspect dans votre rue, chez le voisin et aux services de gendarmerie en composant le 17. Pensez à relever des éléments importants (plaque d'immatriculation, type de véhicule, langage, etc.)

Le démarchage à domicile en cette période de fin d'année est courant. Soyez attentif !

Si l'interlocuteur se présente sans aucun document validé par la mairie, ne le laissez pas rentrer, coupez court à la conversation et contactez les services de gendarmerie ainsi que la mairie pour signalement. Hier encore, dans la nuit, des vols de véhicules ont été constatés sur la Commune.

**Soyez très vigilant !**



La boîte aux lettres de la mairie se trouve maintenant à côté du panneau d'affichage.

